



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Nazaire le 29 novembre 2012

### **Circulaire Valls : Pas de régularisation en vue pour les nazairien-ne-s soutenu-e-s par le Collectif**

Après de longs mois d'attente, la circulaire que vient de publier M. le Ministre de l'Intérieur était attendue par les associations, les "sans-papiers", leurs soutiens... des mois de précarité, d'angoisse d'une arrestation, d'une mise en centre de rétention, d'une expulsion...

Mais le changement annoncé n'est pas là : **nous n'avons pas des critères pour tous et partout !**

La réaffirmation par M. le Ministre de l'objectif de 30000 régularisations par an (sur quelques 350000 sans-papiers selon ses dires) suffit à remettre en cause sa démarche. La politique du chiffre demeure. Comment les préfetures apprécieront-elles la situation des familles et des personnes si leurs décisions sont surdéterminées par ce quota ? L'éloignement du territoire demeure la règle !

**Quant des critères sont définis pour tous, c'est dans la restriction des droits** : le séjour en France doit être d'au moins 5 ans pour les parents d'enfants scolarisés, les conjoints d'étrangers en situation régulière, les travailleurs ! Cette condition de séjour en France est bien trop restrictive pour régulariser tous ceux qui vivent ici et veulent juste pouvoir travailler ici ! On ne résout pas la crise économique en maintenant sur le marché du travail une population sans droits, taillable et corvéable à merci !

Des populations qui vivent ici depuis 4ans, 3 ans, 2 ans seront maintenues dans la précarité administrative et économique !

Cette circulaire n'est pas à la hauteur des exigences d'une politique d'immigration respectueuse des droits fondamentaux de toutes les personnes ; elle maintiendra encore des milliers d'hommes et de femmes et leurs enfants dans la précarité et la clandestinité. Elle ne porte ni une rupture avec les politiques d'immigration de la droite et de l'extrême-droite, ni le changement que nous attendons toujours !

L'UCIJ-région nazairienne reste mobilisée pour les familles dont les enfants ont été parrainés à la mairie de Saint-Nazaire par des élu-e-s de la République ; cette circulaire ne leur ouvre aucun droit à ce jour !

#### **COLLECTIF "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne :**

Citoyennes, Citoyens et organisations : A.D.N., Artisans du Monde, ATTAC, CCFD, Collectif Solidarité-Algérie, Comité Solidarité-Palestine, Collectif de soutien aux Personnes Sans-Papiers, EE-LV, FCPE, Femmes Solidaires, FSU, LDH, LO, Mouvement de la Paix, MRAP, NPA, Pastorale des Migrants, PCF, PG, SUD-Trésor.

#### **Contacts :**

Marie-Elisabeth Allaire : 06 77 21 94 43  
Augustin Grosdoy, 06 86 00 12 37